

Bulletin Hebdomadaire de Veille Sanitaire Internationale - Santé Animale

Les modalités d'élaboration du bulletin hebdomadaire de veille sanitaire internationale en santé animale (BHVSIS-SA), ainsi que les archives sont disponibles [ici](#).

Le BHVSIS-SA rapporte et met en perspective des signaux et des alertes en santé animale au niveau national et international.

Ce bulletin n'engage que son comité de rédaction et non les organismes membres de la Plateforme. Pour toutes questions: plateforme-esa@anses.fr.

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'épidémiologie en santé animale (ESA) peut être utilisé et diffusé pour tout ou partie par tout média à condition de ne pas apporter de modification au contenu et de citer la source comme suit "© <https://www.plateforme-esa.fr/>"

Pour accéder à la thématique souhaitée, cliquez directement sur le titre

		<u>Fièvre catarrhale ovine en Europe</u> : Premières déclarations en Albanie, Bosnie-Herzégovine et Suisse
		<u>Fièvre de la Vallée du Rift en Afrique</u> : Un cas sur une antilope au Sénégal
		<u>Fièvre West Nile en Europe</u> : Cinq nouveaux foyers en Espagne
		<u>Influenza aviaire hautement pathogène</u> : Premiers cas en Allemagne
		<u>Peste porcine africaine (Europe, Asie et Océanie)</u> : Allemagne - extension vers le sud en Saxe
		<u>Dangers sanitaires à actualité réduite</u> : Influenza aviaire faiblement pathogène en Europe, Rage en Europe, Stomatite vésiculeuse aux Etats-Unis



Pas ou peu d'évolution
significative de la situation
épidémiologique



Situation épidémiologique en
évolution



Situation épidémiologique
préoccupante



Nouvelle fiche



Fiche actualisée

Les textes en gris clair reprennent des textes de la/des semaine(s) précédente(s)





PREMIERES DECLARATIONS EN ALBANIE, BOSNIE-HERZEGOVINE ET SUISSE

Les essentiels

- **Albanie** : Premières déclarations pour la saison avec huit foyers non typés
- **Bosnie-Herzégovine** : Premier foyer déclaré cette saison, de sérotype 4
- **France** : Deux nouveaux foyers de sérotype 8 cette semaine dans le sud-ouest
- **Suisse** : Première déclaration de la saison dans un élevage bovin avec un foyer de sérotype 8

En 2020, le nombre de foyers de FCO a fortement augmenté à partir du 01/07/2020 au niveau européen, date considérée comme le début de la saison 2020 pour la présente fiche. La figure 1 montre la distribution des foyers de FCO du 01/07 au 01/11/2020 avec des foyers de sérotype 4 dans le sud et l'est de l'Europe (Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Grèce, Italie, Macédoine du Nord, Roumanie, Serbie), de sérotype 8 à l'ouest (Allemagne, France, Luxembourg, Suisse) et au sud (Espagne) de l'Europe, et de sérotype non typé à ce jour en Albanie.

Le tableau 1 présente la date de confirmation des premiers foyers par type de cheptel et par pays en précisant le nombre de foyers déclarés depuis le 01/07/2020 et le nombre de foyers déclarés la semaine précédente. La carte précisant les sérotypes circulant dans les zones de restriction de l'Europe est disponible sur le site de l'UE ([carte au 30/10/2020](#)).

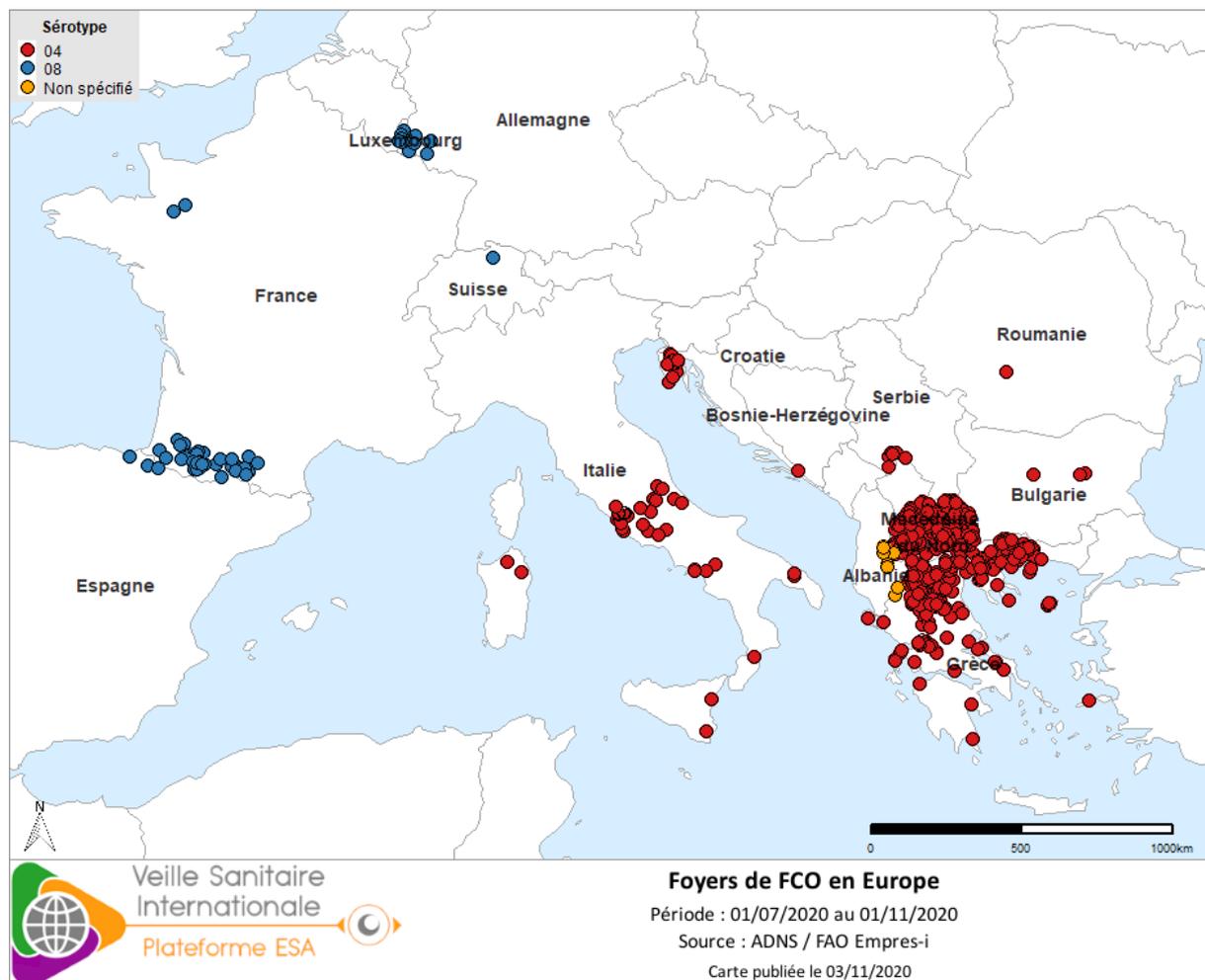


Figure 1. Localisation des foyers de FCO déclarés du 01/07 au 01/11/2020 en Europe. A noter que les trois foyers bulgares sont des foyers dans la faune sauvage (source : Commission européenne ADNS au 02/11/2020 et FAO/Empres-i au 02/11/2020)





Tableau 1. Nombre de foyers de FCO par pays et type de cheptel du 01/07 au 01/11/2020 inclus (sources : Commission européenne ADNS au 02/11/2020 et OIE au 23/10/2020). *NB : Les modalités de notification peuvent différer selon les pays (cf. ci-dessus).* Les élevages mixtes ovin/bovin ou caprin/bovin sont indiqués entre parenthèses. Il est considéré que la saison 2020-2021 de FCO en Europe a débuté le 01/07/2020, date à partir de laquelle le nombre de foyers a fortement augmenté en Europe.

Pays	Type de cheptel	Date de première confirmation	Nombre de foyers domestiques et cas sauvages		Sérotype(s) concerné(s)
			confirmés pour la saison 2020	déclarés du 26/10 au 01/11	
Albanie	Ovins caprins	10/08/2020	1	1	?
	Bovins	06/08/2020	2(5)	2(5)	?
Allemagne	Ovins caprins	/	/	/	/
	Bovins	09/10/2020	2	0	8
Bosnie Herzégovine	Ovins caprins	20/10/2020	1	1	4
	Bovins	/	/	/	/
Bulgarie	Espèce sauvage	09/10/2020	3	0	4
Croatie	Ovins caprins	/	/	/	/
	Bovins	16/10/2020	16	11(1)	4
Espagne	Ovins caprins	/	/	/	/
	Bovins	21/10/2020	3	2	8
France	Ovins caprins	17/08/2020	15	0	8
	Bovins	20/07/2020	21(+11)	(2)	8
Grèce	Ovins caprins	30/07/2020	269	6	4
	Bovins	19/08/2020	8(+1)	0	4
Italie	Ovins caprins	01/07/2020	21	5	4
	Bovins	24/07/2020	13	5	4
Luxembourg	Ovins caprins	06/10/2020	1	0	8
	Bovins	07/09/2020	10	0	8
République de Macédoine du Nord	Ovins caprins	09/07/200	392	12	4
	Bovins	06/08/2020	3(+1)	0	4
Roumanie	Ovins caprins	02/09/2020	1	0	4
	Bovins	/	/	/	/
Serbie	Ovins caprins	19/10/2020	4	2	4
	Bovins	20/10/2020	(2)	(1)	4
Suisse	Ovins caprins	/	/	/	/
	Bovins	29/10/2020	1	1	8

Albanie

L'Albanie a déclaré officiellement et a posteriori ses premiers foyers de FCO pour cette saison à l'OIE le 23/10/2020. Les foyers ont été confirmés entre le 06 et le 22/08/2020 dans des élevages de différents types ovins / caprins / bovins, mixte ou non ([OIE le 23/10/2020](https://www.oie.int/fr/actualites/nouvelles/2020/10/23/20201023_01_01.htm)).





Bosnie-Herzégovine

La Bosnie-Herzégovine a déclaré son premier foyer de FCO, de sérotype 4, au sein d'un élevage ovin situé à la frontière avec la Croatie (source : Commission européenne ADNS au 02/11/2020).

Croatie

La Croatie a confirmé le 23/10/2020 onze foyers bovins et un foyer mixte bovin/ovin/caprin de FCO de sérotype 4 dans la région d'Istrie. Ils ont été détectés dans le cadre d'un protocole de surveillance programmée (source : Commission européenne ADNS au 02/11/2020).

Espagne

L'Espagne a notifié son premier cas de FCO, de sérotype 8, le 21/10/2020 puis deux autres le 29/10/2020 (source : Commission européenne ADNS au 02/11/2020). Ces deux derniers élevages bovins (détenant 36 et huit animaux) sont situés dans le Pays Basque espagnol près de la frontière avec la France (extrême sud-ouest de la France).

France

Depuis le 01/01/2018, les sérotypes 4 et 8 sont considérés comme enzootiques sur le territoire français métropolitain (source : DGAI).

Des formes cliniques de FCO de sérotype 8 ont été observées dans les départements de l'extrême sud-ouest de la France continentale depuis août 2020. Deux premiers foyers de sérotype 8 ont ainsi été confirmés le 20/08/2020 dans les Landes chez une vache gestante, et le 17/08/2020 dans les Hautes-Pyrénées chez une brebis gestante. Dans ces deux foyers les animaux présentaient des signes cliniques. Dans les Landes, la vache ayant avorté présentait également de l'abattement, une anorexie, de l'hyperthermie, une congestion des muqueuses nasales et buccales associée à du jetage et du pyalisme. Le diagnostic de la FCO a été demandé en parallèle de la surveillance de la brucellose. Le BTV8 a été identifié par PCR (Ct = 26). Dans les Hautes-Pyrénées, des symptômes évocateurs de FCO sont apparus le 02/08/2020 sur une brebis gestante : abattement, anorexie, hypothermie, congestion des muqueuses nasales et buccales. Le BTV8 a été identifié par PCR (Ct = 25). La brebis est morte le 07/08/2020 (source : Commission européenne ADNS au 23/08/2020).

Depuis ces deux premiers foyers, 45 autres foyers avec forme clinique ont été déclarés. Six départements sont désormais concernés dont cinq départements du sud-ouest (l'Ariège, la Haute-Garonne, les Landes, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées) et la Mayenne (source : Commission européenne ADNS au 02/11/2020). Les deux foyers déclarés cette semaine l'ont été en Haute-Garonne et dans les Pyrénées-Atlantiques. Ces deux foyers concernent des élevages mixtes bovins/ovins de 395 et 376 animaux (source : Commission européenne ADNS au 02/11/2020). Ceci porte à 47 le nombre de foyers (avec signes cliniques) de FCO à sérotype 8 déclarés depuis le 01/07/2020 (Tableau 1 et Figure 1).

Grèce

En 2020, les premiers foyers ont été déclarés le 31/07/2020 (n=8). Dans le cadre de la surveillance événementielle, dix-neuf nouveaux foyers ovins de sérotype 4 ont été notifiés le 16/10/2020 (foyers confirmés entre le 22/09 et le 13/10/2020). Entre le 12 et le 23/10/2020, six nouveaux foyers de sérotype 4 ont été confirmés. Un total de 278 foyers a été confirmé depuis le 01/07/2020 (source : Commission européenne ADNS au 02/11/2020).

Italie

Depuis le 01/07/2020 l'Italie a notifié 34 foyers de FCO de sérotype 4 (Tableau 1, source : Commission européenne ADNS au 02/11/2020). Cinq des dix foyers confirmés entre le 15/09 et le 26/10/2020 concernent des élevages ovins et cinq des élevages bovins. Ils sont tous situés dans le centre du pays (régions de Rome jusqu'à Naples et Pescara).

L'Italie avait par ailleurs déclaré a posteriori le 23/06/2020 deux foyers de sérotype 1, dans le sud de l'Italie et en Sicile, qui dataient de novembre 2019. Cela illustre la circulation de ce sérotype 1 en Italie continentale, et pas uniquement en Sicile et en Sardaigne (source : Commission européenne ADNS au 23/06/2020). Un foyer BTV-1 avait été confirmé le 17/06/2020 en Sicile au sein d'un élevage bovin (source : Commission européenne ADNS au 18/06/2020).

Macédoine du Nord

Douze foyers ovins ont été confirmés entre le 07 et le 22/10/2020 au sein d'élevages ovins (source : Commission européenne ADNS au 02/11/2020). Cela porte à 396 le nombre d'élevages atteints depuis la première confirmation le 09/07/2020.

Serbie

La Serbie a confirmé trois nouveaux foyers de FCO le 15/10/2020. Deux foyers ont été confirmés au sein d'élevages ovins de sept et 36 animaux, et un foyer au sein d'un élevage mixte ovin/bovin composé de 37 animaux (Commission européenne ADNS au 02/11/2020).





Suisse

La Suisse a confirmé le 29/10/2020 son premier foyer de FCO pour la saison, de sérotype 8, dans le canton de Zurich au sein d'un élevage bovin (Commission européenne ADNS au 02/11/2020).

Contexte de la FCO en Europe depuis 2014 (Source : Commission européenne ADNS au 20/09/2020, Figure 2)

A noter que depuis le 01/01/2018 la France est en zone réglementée pour les sérotypes 4 et 8 de la FCO et à compter de cette date seuls les foyers liés à des formes cliniques de FCO sont notifiés via l'ADNS. Les données utilisées dans le présent document sont issues de la base de données ADNS. Chaque Etat membre est responsable des déclarations.

Saison 2014-2015

Le virus de la FCO de sérotype 1 est apparu en Italie continentale en janvier 2014 puis a atteint la Sardaigne et la Sicile. En novembre 2014 ce sérotype est apparu en Espagne, jusque-là atteinte uniquement du sérotype 4. Fin 2014 la FCO de sérotype 1 touchait l'ensemble de l'Italie au sud de l'Emilie-Romagne.

La FCO de sérotype 4 a ensuite été détectée dans le sud de l'Espagne puis en juin 2014 dans le sud de la Grèce avant d'atteindre le nord du pays puis la Macédoine du Nord et la Bulgarie en juillet 2014. Elle s'est ensuite étendue en Roumanie, en Serbie, en Moldavie, en Ukraine, en Hongrie et sur tout le pourtour adriatique dont la région des Pouilles en Italie début 2015.

Saisons 2015-2016 et 2016-2017

En septembre 2015, la France a déclaré des foyers de FCO de sérotype 8 dans le centre du pays. Le virus a ensuite diffusé petit à petit en France sur une diagonale nord-est / sud-ouest suivi d'une densification des cas jusqu'au début de l'année 2017. L'Italie notifiait toujours des foyers de FCO de sérotype 1 sur l'ensemble de son territoire au sud de l'Emilie Romagne et des foyers de FCO de sérotype 4 dans la région des Pouilles et en Calabre plus nombreux que lors de la saison précédente avec une extension jusqu'au nord de l'Italie. Fin 2016 l'ensemble du pourtour adriatique était touché par la FCO de sérotype 4.

En octobre 2015, le Portugal notifiait des foyers de FCO de sérotype 1 et l'Espagne des foyers de sérotype 4 dans le sud du pays.

Saison 2017-2018

En juin 2017, la France a notifié quelques foyers de FCO de sérotype 8 dans les mêmes zones que celles atteintes la saison précédente puis ces foyers se sont fortement densifiés dans ces zones jusqu'en mars 2018 avec une extension à l'ouest vers la Bretagne. La FCO de sérotype 4 a été détectée en Corse puis en France continentale en novembre 2017. L'Italie et l'Espagne ont notifié des cas de FCO de sérotypes 1 et 4 sur cette saison.

Saison 2018-2019

Le sérotype 8 de la FCO restait présent sur les mêmes localisations en France continentale fin 2018 avec une extension du virus au nord et l'est atteignant la Belgique, l'Allemagne et la Suisse. La France, l'Espagne, le Portugal et le sud de l'Italie, dont la Sardaigne et la Sicile, notifiaient des foyers de FCO de sérotype 4.

Saison 2019-2020

En septembre 2019, la FCO de sérotype 8 a été détectée en Suisse et en Belgique puis en Allemagne et en France. Des foyers de FCO de sérotype 1 ont été détectés dans le sud de l'Italie et de sérotype 1 et 4 en Sardaigne et Sicile. Les saisons 2018-2019 et 2019-2020 ont concerné un nombre beaucoup plus faible de foyers que les saisons précédentes (Figure 1). Une carte interactive des foyers de FCO en Europe est disponible sur le site de la Plateforme ESA et permet de visionner l'évolution des foyers de FCO sur ces différentes saisons ([lien](#)).



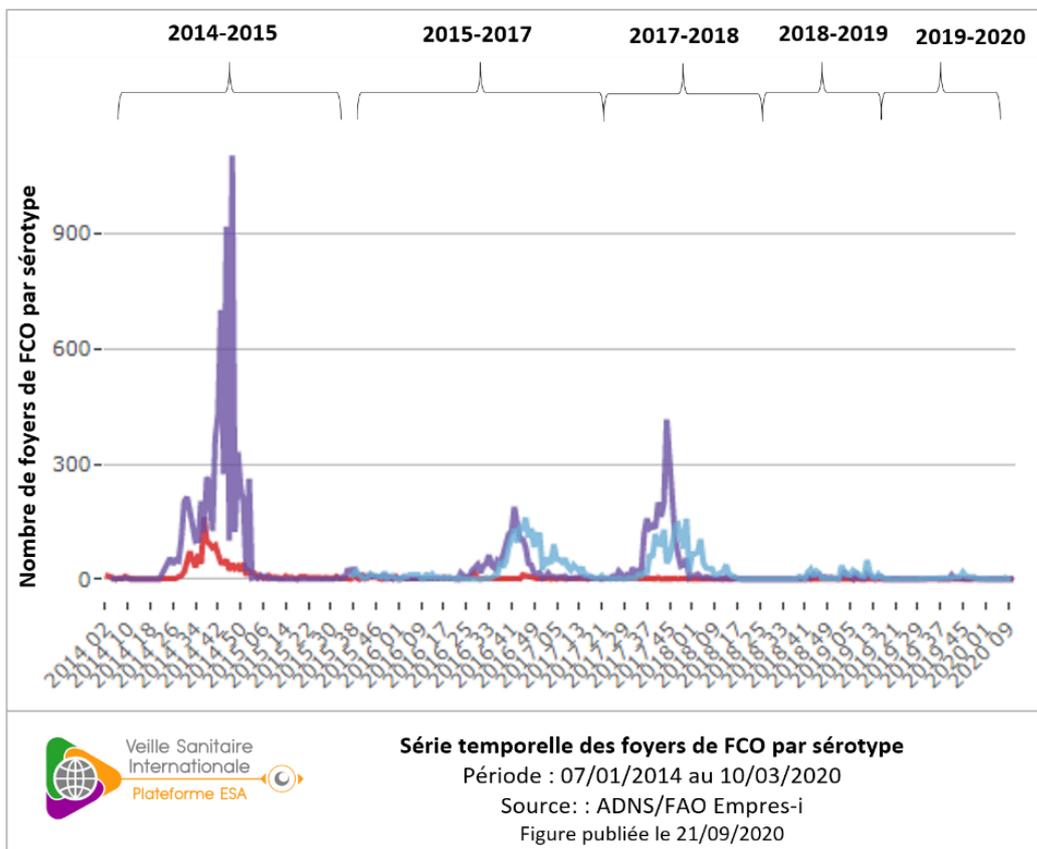


Figure 2. Série temporelle par semaine des foyers de FCO par sérotype du 07/01/2014 au 10/03/2020 en Europe (pays notifiant à l'ADNS) ; rouge : sérotype 1, violet : sérotype 4, bleu : sérotype 8. Sont précisées les périodes relatives aux saisons décrites ci-dessus (source : Commission européenne ADNS au 20/09/2020, FAO Empres-i via [l'outil interactif de la Plateforme ESA](#))





UN CAS SUR UNE ANTILOPE AU SENEGAL

Les essentiels

- Mauritanie : un cinquième foyer a été déclaré le 28/09/2020. Il s'agit d'un foyer bovin.
- Sénégal : un cas sur une antilope a été notifié à l'OIE le 15/10/2020. L'apparition des symptômes remonte au 03/09/2020

Mauritanie

La Mauritanie a déclaré quatre foyers de fièvre de la vallée du Rift (FVR), confirmés par PCR le 23/09/2020, sur des camélidés ayant présenté des symptômes entre le 17 et le 22/09/2020. Le précédent foyer remontait à décembre 2018 (source : [OIE le 24/09/2020](#)). Suite à une communication personnelle avec les scientifiques de l'Onardel (Laboratoire national de diagnostic vétérinaire mauritanien), le laboratoire national de référence FVR français (Cirad) précise que le dromadaire n'est pas la seule espèce touchée, mais aussi les bovins et les petits ruminants. Ceci est confirmé par cet [article média](#) au 13/10/2020 indiquant que 33 camélidés, quatre petits ruminants et six bovins seraient atteints. Comme c'était le cas en 2010 et 2012, le dromadaire a développé des signes plus graves que ceux qui étaient jusque-là habituellement observés sur cette espèce avec des mortalités précoces et des cas d'hémorragie. Une notification d'un cinquième foyer concernant des bovins a été faite à la FAO le 28/09/2020. Le nombre d'animaux concernés n'est pas précisé.

Selon le Ministère de la santé cité par la presse locale en ligne, la présence du virus a été confirmée chez treize personnes décédées dans neuf régions différentes [1] (Source : [média au 13/10/2020](#)). Un risque de propagation plus au nord, en particulier au Maroc, est à considérer compte tenu des flux d'animaux existants avec ce pays.

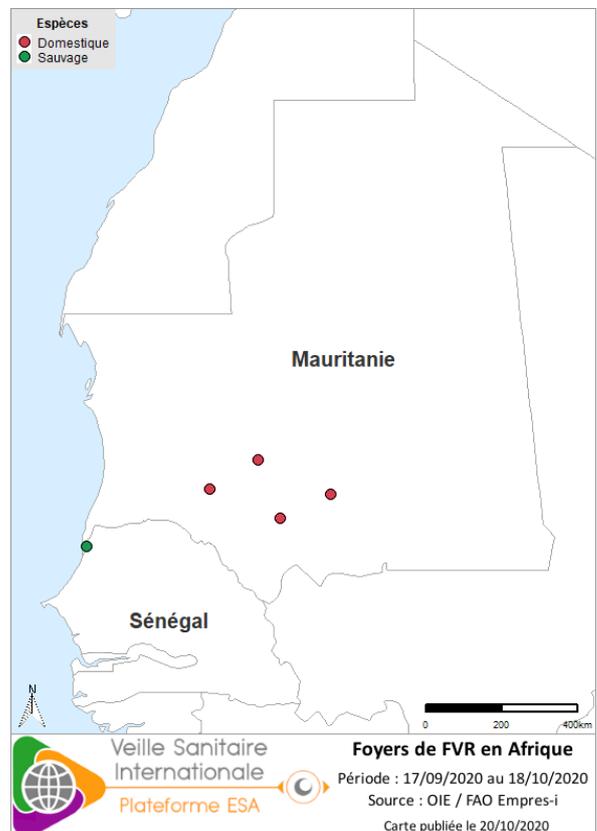
Sénégal

Le Sénégal a notifié le 15/10/2020 un cas de FVR sur une antilope (*Hippotragus equinus*) vivant dans le delta du fleuve Sénégal à la frontière mauritanienne confirmé par PCR le 14/09/2020. L'animal a présenté des signes cliniques (hyperthermie, abattement) le 03/09/2020. L'autopsie a mis en évidence des lésions d'ictère sur les muqueuses buccales, oculaires, et sur les viscères abdominaux ainsi qu'une hépatosplénomégalie. L'animal vivait dans une réserve privée aménagée où deux autres antilopes sont présentes. Une pluviométrie très importante a été constatée sur cette période (Source : [OIE au 15/10/2020](#)). Ces conditions pourraient expliquer une prolifération des moustiques vecteurs. Cette zone est considérée comme enzootique par la communauté scientifique [2- 5].

Ce cas au Sénégal pourrait soit être un cas primaire en lien avec la situation enzootique dans la région soit être lié à des mouvements d'animaux depuis la Mauritanie vers le Sénégal, beaucoup de ces échanges se faisant par camion via la digue du barrage de Diama à quelques kilomètres du cas de cette antilope [6-7]. La comparaison des séquences génétiques des souches mauritaniennes et sénégalaises pourrait permettre de distinguer ces deux hypothèses.

Figure 1. Foyers de FVR déclarés du 17/09/2020 au 18/10/2020 (dont deux points superposés pour la Mauritanie le 24/09/2020 (source : [OIE le 24/09/2020](#) /FAO-Empres-i au 18/10/2020).

La FVR est une maladie des ruminants domestiques et sauvages et des humains, causée par le virus de la FVR (Phlebovirus). Elle cause classiquement des avortements et mortalités néonatales chez les ruminants, et un éventail de symptômes allant d'un syndrome grippal bénin à des formes graves chez les humains (1-5 % des cas : méningo-encéphalite, rétinite, fièvre hémorragique) [8].





FIEVRE DE LA VALLEE DU RIFT EN AFRIQUE



La localisation des foyers rapportés ici est conforme à la distribution géographique et temporelle des foyers primaires de cette maladie en Mauritanie. En effet, la plupart d'entre eux surviennent en zone aride, et sont liés à la pullulation d'un moustique vecteur adapté à ces conditions éco-climatiques - *Aedes vexans*, dans les mares temporaires après les premières grosses pluies, souvent en juillet dans cette région. La contamination humaine est surtout liée à la manipulation des animaux infectés et de leurs produits, par exemple à l'occasion des abattages ou lors des avortements. La commercialisation des petits ruminants à l'occasion de la fête de l'Aïd El Kebir (appelée Tabaski en Afrique de l'Ouest) - intervenue en août cette année, a probablement contribué à la dissémination du virus, et à l'exposition de la population mauritanienne.

Références

- [1] Sahara Média, 2020. Mauritanie : 8 décès suite à la fièvre de la vallée du Rift ([lien](#))
- [2] Wilson, M. L.; Chapman, L. E.; Hall, D. B.; Dykstra, E. A.; Ba, K.; Zeller, H. G.; Traore-Lamizana, M.; Hervy, J. P.; Linthicum, K. J. & Peters, C. J. Rift Valley fever in rural northern Senegal: human risk factors and potential vectors American. Journal of Tropical Medicine and Hygiene, 1994, 50, 663-75 ([lien](#))
- [3] Thonnon, J.; Picquet, M.; Thiongane, Y.; Lo, M.; Sylla, R. & Vercruyssen, J. Rift Valley fever surveillance in the lower Senegal river basin: update 10 years after the epidemic. Trop. Med. Int. Health, 1999, 4, 580-585 ([lien](#))
- [4] Chevalier, V.; Thiongane, Y. & Lancelot, R. Endemic transmission of Rift Valley fever in Senegal. Transboundary and Emerging Diseases, 2009, 56, 372-374 ([lien](#))
- [5] Zeller, H. G.; Fontenille, D.; Traore-Lamizana, M.; Thiongane, Y. & Digoutte, J. P. Enzootic activity of Rift Valley fever virus in Senegal. American Journal of Tropical Medicine and Hygiene, 1997, 56, 265-72 ([lien](#))
- [6] Apolloni, A.; Nicolas, G.; Coste, C.; El Mamy, A. B.; Yahya, B.; El Arbi, A. S.; Gueya, M. B.; Baba, D.; Gilbert, M. & Lancelot, R. Towards the description of livestock mobility in Sahelian Africa: Some results from a survey in Mauritania PloS one, 2018, 13, e0191565 ([lien](#))
- [7] Nicolas, G.; Apolloni, A.; Coste, C.; Wint, G. R. W.; Lancelot, R. & Gilbert, M. Predictive gravity models of livestock mobility in Mauritania: The effects of supply, demand and cultural factors. PloS one, 2018, 13, e0199547 ([lien](#))
- [8] Arsevska, E.; Lancelot, R.; El Mamy, B. & Cêtre-Sossah, C. Situation épidémiologique de la fièvre de la Vallée du Rift en Afrique de l'Ouest et du Nord. Bulletin épidémiologique, santé animale et alimentation, 2016, 74, 25-29.





CINQ NOUVEAUX FOYERS EN ESPAGNE

Les essentiels

- **Espagne** : Cinq nouveaux foyers équins portant à 136 le nombre de foyers depuis le 10/08/2020

Allemagne

L'Allemagne a confirmé ses deux derniers foyers équins entre le 19 et le 25/10/2020. Ces deux foyers sont géographiquement proches et se situent dans le nord-est du pays (source : Commission européenne ADNS au 25/10/2020). Depuis le 17/07/2020, 32 cas au sein de l'avifaune sauvage ou captive ont aussi été déclarés dans l'est du pays (figure 2).

Tableau 1. Nombre de foyers domestiques et cas sauvages de West Nile par pays du 17/07 au 01/11/2020 inclus (source : Commission européenne ADNS au 02/11/2020, [Sikkema et al. Eurosurveillance](#))

Pays	Type d'animaux	Date de première confirmation	Nombre de foyers domestiques et cas sauvages		Espèces concernées
			confirmés pour la saison 2020 ¹	déclarés du 19/10 au 25/10	
Allemagne	Avifaune sauvage et captive	17/07/2020	32	0	phaenicoptéridés, passéridés, accipitridés, bomicillidés, corvidés, strigidés
	Equidés	08/09/2020	21	0	/
Autriche	Equidés	05/10/2020	2	0	/
Bulgarie	Avifaune sauvage et captive	09/10/2020	2	0	corvidé, <i>Coturnix coturnix</i>
Espagne	Equidés	10/08/2020	136	5	/
France	Equidés	24/08/2020	5	0	/
Hongrie	Equidés	23/09/2020	1	0	/
Italie	Equidés	07/08/2020	12	0	/
Pays-Bas	Avifaune sauvage	22/08/2020	1	0	<i>Curruca communis</i>
Portugal	Equidés	31/07/2020	2	0	/

Espagne

L'Espagne a déclaré six nouveaux foyers équins entre le 26/10 et le 01/11/2020 dont quatre dans la moitié sud et quatre dans le nord-est du pays. Au total, 136 foyers ont été déclarés depuis le début de la saison 2020 (source : Commission européenne ADNS au 02/11/2020). Les premiers foyers avaient été confirmés entre le 10 et le 12/08/2020 (source : Commission européenne ADNS au 10/08/2020).

La figure 1 montre que pour l'Espagne, ce début de saison 2020 est marqué par l'épisode le plus important observé depuis la mise en place du suivi de la distribution hebdomadaire des foyers équins en 2013 (Figure 1).

¹ Pour la présente fiche, il est considéré que la saison 2020 a débuté le 17/07/2020 lors de l'apparition des premiers cas en faune sauvage en Allemagne





FIEVRE WEST NILE EN EUROPE

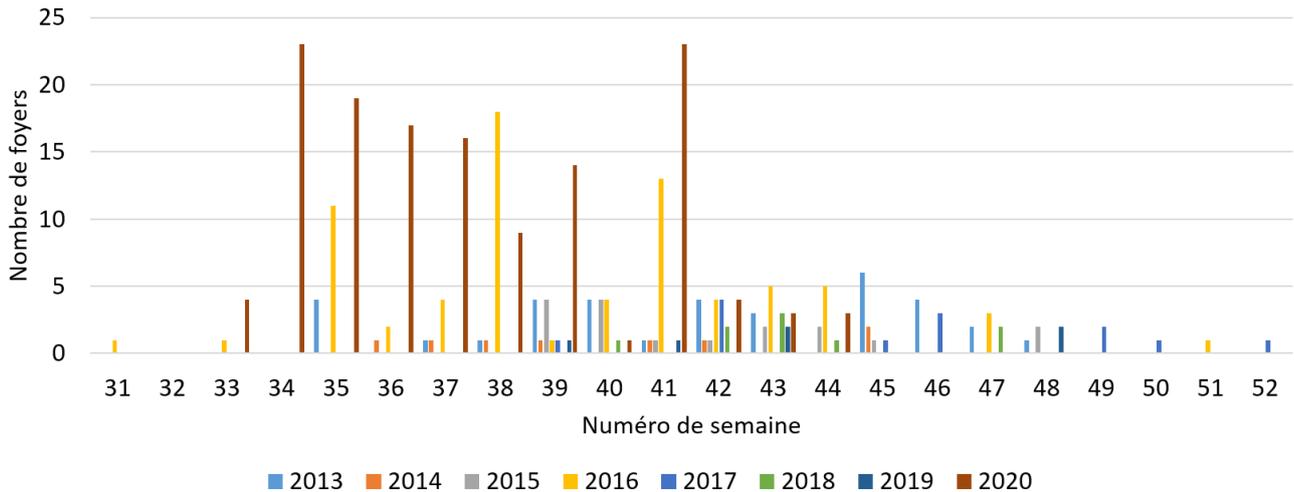


Figure 1. Distribution hebdomadaire des foyers équins de fièvre West Nile confirmés en Espagne depuis 2013 et jusqu'au 01/11/2020 – semaine 44 (source : Commission européenne ADNS au 02/11//2020).

France

Pour la saison 2020, cinq foyers équins ont été confirmés : le 26/08/2020 en Corse-du-Sud dans une exploitation de dix-neuf équidés ; le 23/09/2020 chez des chevaux présentant des signes cliniques au sein d'exploitations de 75 équidés dans le Var ; le 23/09/2020 dans une exploitation de sept équidés en Haute-Corse ; le 15/10/2020 dans deux exploitations en Corse du Sud (apparition de symptômes neurologiques de type ataxie et parésie respectivement le 30/09 et 02/10/2020) (source : Commission européenne ADNS au 19/10/2020).

Pour en savoir plus

- Un suivi hebdomadaire des cas humains en Europe est disponible sur le site de l'ECDC ([lien](#)). Huit pays européens ont déclaré des cas de FWN pour cette saison : Allemagne, Bulgarie, Grèce, Hongrie, Espagne, Italie, Pays-Bas et Roumanie (source : ECDC au 29/10/2020)
- Un bilan de la surveillance West Nile en France en 2019 a été publié le 25/03/2020 sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).





FIEVRE WEST NILE EN EUROPE

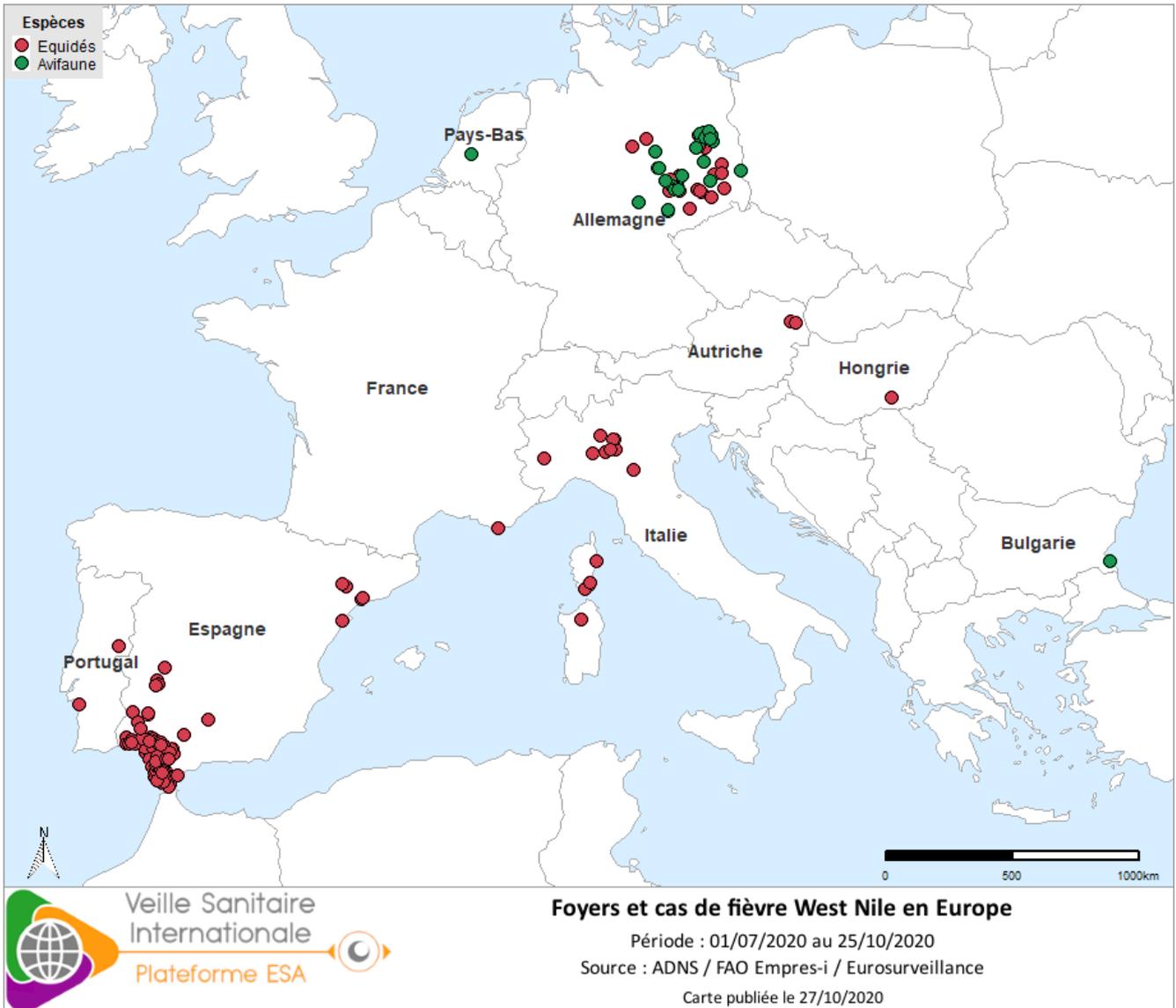


Figure 2. Foyers équins (rouge) et dans l'avifaune sauvage (vert) de fièvre West Nile confirmés en Europe du 01/07 au 25/10/2020 (source : Commission européenne ADNS / OIE au 26/10/2020, [Sikkema et al. eurosurveillance](#))





H5N8 ET H5N5 : SITUATION EN ZONE PALÉARCTIQUE OCCIDENTALE² PREMIERS CAS EN ALLEMAGNE

Les essentiels

- **Allemagne** : Trois premiers cas dans l'avifaune sauvage déclarés dans le nord du pays
- **Pays-Bas** : Un premier foyer domestique et un cas sauvage

-Rédigé en collaboration avec le LNR Influenza de l'Anses et l'OFB-

Russie et Kazakhstan

La Russie a confirmé, depuis le 28/07/2020, 57 foyers domestiques d'IAHP H5, dont la majorité a été confirmée de sous type H5N8 de clade 2.3.4.4b et neuf foyers en avifaune sauvage de même sous-type. Les deux derniers foyers ont été déclarés le 27/10/2020 en élevages de volailles, un familial et un de 282 957 animaux, situés au Tatarstan ([OIE le 27/10/2020](#)) et dans l'oblast de Komstromskaya ([OIE le 27/10/2020](#)) respectivement. Les foyers domestiques sont situés dans la zone au sud de l'Oural à l'exception de deux foyers détectés à plusieurs centaines de kilomètres à l'ouest, un au sud-ouest et un au nord-ouest de la zone précédente (Figure 1). La plupart des foyers domestiques implique des basse-cours ou des élevages familiaux, quatre foyers ont concerné des exploitations dont une comptant 1 557 797 volailles (10 299 animaux morts). Au Kazakhstan, depuis début septembre 2020 et la déclaration d'un foyer dans l'avifaune sauvage et de dix foyers domestiques dans la région nord du pays (source : OIE au [16/09](#) et [05/10/2020](#)), huit régions (soit 4 de plus que celles des déclarations officielles) seraient concernées par des détections en élevage (source : [Promed le 26/09/2020](#), le [06/10/2020](#) et [article de presse](#) du 28/09/2020).

Une analyse phylogénétique (conduite en collaboration par l'APHA Weybridge, le Royal Veterinary College, le Kazakh Scientific Research Veterinary Institute et le National Veterinary Reference Centre du Kazakhstan) à partir des séquences des virus de l'IAHP H5N8 détectés en septembre 2020 au Kazakhstan chez des poulets, des oies et des canards domestiques et chez un cygne tuberculé a confirmé que tous ces virus appartenaient au clade 2.3.4.4b et étaient tous apparentés à un même génotype ancestral détecté pour la dernière fois en 2017-2018. Ces virus n'étaient pas apparentés aux virus de l'IAHP H5N8 de clade 2.3.4.4b qui ont circulé en Allemagne et en Europe de l'Est de décembre 2019 à juin 2020 (communication LNR).

Cette analyse suggère également que ces mêmes virus aient pu persister et circuler depuis 2018, en l'absence de toute détection, au sein d'élevages de volailles galliformes sans que l'étendue et la localisation de cette circulation puissent être précisées (source : [Promed le 26/10/2020](#)).

La zone de détection (en Russie, à la frontière du Kazakhstan) des cas confirmés depuis le 13/08/2020 correspond à un couloir de migration dans lequel ont été précédemment détectés des cas d'IAHP sur de l'avifaune sauvage, qui avaient ensuite été suivis par des panzooties d'IAHP allant jusqu'en Europe et Afrique/Moyen Orient (2006, 2009, 2016...) (Source : [FAO Focus on, 11-novembre 2017, rapport Efsa du 24/09/2020](#)). Cette zone pourrait jouer un rôle de sentinelle précoce, les détections signalées en été révélant la circulation de virus IAHP dans des populations d'avifaune sauvage migratrice dont les zones de reproduction/nidification/mue se situent en zone arctique (Source : communications LNR Anses et OFB).

² On entend ici par zone paléarctique occidentale l'Europe, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient



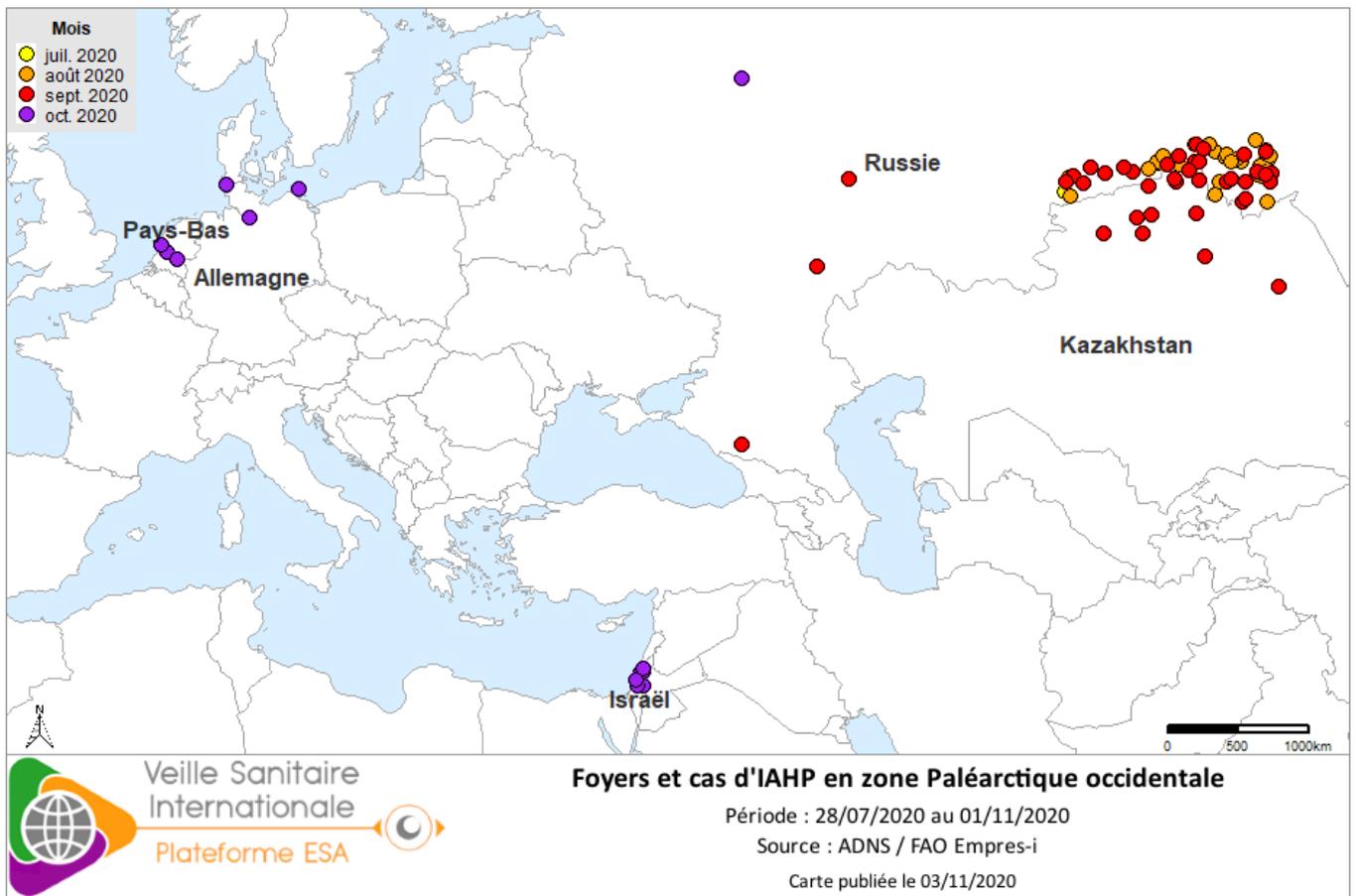


Figure 1. Distribution temporelle des cas et foyers d'IAHP H5 en Europe, en Israël, en Russie et au Kazakhstan confirmés entre le 28/07 et le 01/11/2020, juillet ●, août ●, septembre ●, octobre ● (source : ADNS et FAO [au 03/11/2020](#))

Israël

Plusieurs foyers et cas d'IAHP ont été notifiés à l'OIE entre le 13/10 et le 01/11/2020.

- Un premier foyer H5N8 le 12/10/2020, confirmé le 13/10/2020, dans une exploitation de 35 000 volailles reproductrices avec un taux de mortalité de 2,29 % à Maanit (nord de Tel Aviv) ([notification OIE du 13/10/2020](#)).
- Plusieurs cas de mortalité ont été observés à partir du 12/10/2020 sur des oiseaux de l'avifaune captive (au moins seize cygnes noirs *Cygnus atratus*, deux cygnes tuberculés *Cygnus olor*, un vanneau à éperon *Vanellus spinosus* et un grand cormoran *Phalacrocorax carbo*) dans le zoo de Jérusalem. L'infection par un virus H5N8 a été confirmée chez les cygnes noirs le 14/10/2020 : seize des 26 cygnes noirs du zoo sont morts et six autres ont été euthanasiés, laissant penser que cette espèce serait plus sensible que les autres selon les autorités ([notification OIE du 14/10/2020](#)).
- Un second foyer H5N8 a été confirmé le 15/10/2020 dans une exploitation de 18 800 dindes avec un taux de mortalité de 0,8 % à Revadim (sud de Tel Aviv) ([rapport de suivi du 15/10/2020](#)).
- Un troisième foyer H5N8 a été confirmé le 17/10/2020 dans une exploitation de 34 000 volailles reproductrices avec un taux de mortalité de 0,19 % à Ram-on (nord de Tel Aviv) ([rapport de suivi du 19/10/2020](#)).
- Un premier cas dans l'avifaune sauvage a été confirmé avec la découverte d'un grand pélican blanc (*Pelecanus onocrotalus*) à proximité de l'exploitation de Ram On ([rapport de suivi du 27/10/2020](#)).
- Un autre cas de mortalité dans l'avifaune captive a également été signalé le 18/10/2020 dans le parc national de Ramat Gan (près de Tel Aviv) : l'infection par un virus H5N8 a été confirmée chez un cygne noir *Cygnus atratus* juvénile trouvé mort et chez une oie domestique (source : [OIE WAHIS le 19/10/2020](#)). Un autre cygne noir a été confirmé positif dans un safari à proximité de ce zoo le 24/10/2020 ([rapport de suivi du 27/10/2020](#)).





INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE



- Trois foyers H5N8 supplémentaires ont été confirmés dans le Nord du pays, à Gevat dans un élevage de 22 000 volailles reproductrices, et à Shelulot et Mayan Zevi dans des élevages de dindes et de dindes reproductrices respectivement (rapport de suivi du 29/10/2020 et [rapport de suivi du 01/11/2020](#)).
- Un second cas dans l'avifaune sauvage a été confirmé avec la découverte d'un hibou grand-duc (*Bubo bubo*) dans la région de Kefar Ruppin ([rapport de suivi du 29/10/2020](#)).

Pour ces foyers en élevages de volailles et pour les différents cas sur l'avifaune captive et non captive, il est indiqué que la source probable de l'infection serait une contamination via des oiseaux sauvages migrateurs considérant que le mois d'octobre est une période importante de migration pendant laquelle 500 millions d'oiseaux passent par Israël.

Point sur les migrations au 02/11/2020 – source OFB (office français de la biodiversité)

Les cas d'influenza aviaire déclarés aux Pays Bas et en Allemagne sont tout-à-fait cohérents avec les couloirs de migrations en lien avec les cas de Russie et du Kazakhstan. Le territoire français est concerné par ces migrations qui battent leur plein actuellement ; le pic d'arrivées migratoires en France a souvent lieu en novembre chez de nombreuses espèces d'anatidés.

Outre ces mouvements selon des trajets et à des périodes assez prévisibles, les anatidés sont aussi très mobiles durant la totalité de leur période d'hivernage, se déplaçant facilement entre régions voire entre pays en fonction des disponibilités alimentaires et des conditions météorologiques. Il est donc nécessaire de rester vigilants jusqu'à leur départ en migration pré-nuptiale vers le nord-est, en fin d'hiver/début du printemps.

Europe

Les nouvelles détections rapportées cette semaine en Allemagne et aux Pays-Bas indiquent que la présence d'une dynamique d'infection par des virus H5 hautement pathogènes (appartenant à au moins 2 sous-types rapportés : H5N8 et H5N5) au sein de l'avifaune sauvage reste forte dans le nord de l'Europe et confirment le risque élevé d'introduction de ces virus dans les élevages des pays où les cas ont été détectés en faune sauvage. Elles alertent également sur le risque d'introduction en France et soulignent l'importance de maintenir une vigilance particulière sur le territoire français compte tenu de la saison actuelle de migration des oiseaux.

France

Le niveau d'alerte du réseau SAGIR (animé par l'Office français de la biodiversité et les fédérations des chasseurs) pour la surveillance de l'influenza chez les oiseaux sauvages a été élevé le 02/10/2020. Une vigilance particulière sera portée au cours des prochains mois sur les mortalités d'oiseaux d'eau (anatidés, rallidés et laridés), les échassiers et les rapaces (diurnes) qui pourraient être concernés. Le niveau de risque épizootique en raison de l'infection de l'avifaune par un virus de l'IAHP a été élevé au niveau modéré sur l'ensemble du territoire français depuis le 26/10/2020. Cela induit des mesures de prévention dans les élevages avec renforcement de la biosécurité et dans les activités cynégétiques (source DGAL, Arrêté ministériel du 23 octobre 2020 [lien](#)). Cette décision a été prise suite à la déclaration par les Pays-Bas d'un cas d'infection par un virus de l'IAHP de sous-type H5N8 détecté dans l'avifaune sauvage, en suivant les recommandations des avis de l'Anses [2016-SA-0245 partie 1](#) ; [partie 2](#) et [2017-SA-0203 partie 1](#) ; [partie 2](#)).

Allemagne

Trois premiers cas ont été confirmés dans l'avifaune sauvage le 30/10/2020 dans le nord du pays, dont deux distincts concernaient des canards siffleurs (*Mareca penelope*), un trouvé mort et un trouvé malade sur des lieux distincts, tous deux infectés par un virus IAHP de sous-type H5N8 rapporté et le troisième chez une buse variable trouvée morte et infectée par un virus rapporté comme appartenant au sous-type H5N5 (source : Commission européenne ADNS au 02/11/2020, LRUE).

Le 02/10/2020, le niveau de risque d'introduction d'IAHP en raison des migrations d'oiseaux pour cet automne/hiver avait été estimé élevé sur le territoire par les autorités compétentes allemandes. Les mesures de biosécurité en élevage et de surveillance événementielle de la faune sauvage ont été renforcées ([lien](#)).

Pays-Bas

Un nouveau cas sauvage a été confirmé dans l'avifaune sauvage le 26/10/2020 chez un canard siffleur (*Mareca penelope*) trouvé mort dans les marais (source : Commission européenne ADNS au 02/11/2020).

Un premier foyer domestique a été confirmé sur suspicion clinique (mortalité de 1% au moment de la suspicion) dans un élevage de 35 750 volailles, gallus reproducteurs en filière chair (source : [OIE le 30/10/2020](#)). Les animaux ont été





INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE



abattus et toutes les mesures sanitaires européennes ont été mises en place (source : Commission européenne ADNS au 02/11/2020).

Les Pays-Bas avaient notifié des cas groupés d'IAHP dans l'avifaune sauvage le 21/10/2020 (source : Commission européenne ADNS au 25/10/2020). Le 17/10/2020 six cygnes tuberculés (*Cygnus olor*) avaient été retrouvés morts dans une zone humide située sur la localité de Kockengen dans la province d'Utrecht. Les analyses du laboratoire national de référence avaient confirmé (20/10/2020) une infection par un virus de l'IAHP H5N8 sur deux des oiseaux trouvés morts (source : Commission européenne ADNS au 25/10/2020, OIE WAHIS le 23/10/2020, LRUE). Les séquences partielles obtenues par le LNR néerlandais seraient apparentées à des séquences de virus H5N8 HP identifiés en Égypte (en 2018-2019) et aux Pays-Bas (en 2016), et ne seraient par conséquent pas directement apparentées aux séquences des virus H5N8 HP qui ont circulé dans plusieurs pays d'Europe de l'Est et en Allemagne entre décembre 2019 et juin 2020 (source : LRUE).

En l'absence de données complètes concernant les séquences des virus détectés aux Pays-Bas, leur parenté avec les virus de l'IAHP H5N8 circulant depuis début septembre 2020 au Kazakhstan est encore incertaine mais plausible, compte tenu des mouvements migratoires hivernaux en cours.

Tableau 1. Nombre de foyers domestiques et cas sauvages d'IAHP H5Nx en Europe par pays du 17/10 au 01/11/2020 inclus (source : Commission européenne ADNS au 02/11/2020)

Pays	Avifaune sauvage / domestique	Date de première confirmation	Nombre de foyers domestiques et cas sauvages		Espèces concernées
			confirmés pour la saison 2020 ³	déclarés du 26/10 au 01/11	
Allemagne	Sauvage	30/10/2020	3	3	<i>Buteo buteo</i> , <i>Mareca penelope</i>
Pays-Bas	Sauvage	20/10/2020	1	1	<i>Cygnus Olor</i> , <i>Mareca penelope</i>
	Domestique	29/10/2020	2	1	Gallus reproducteurs en filière chair

³ Pour la présente fiche, il est considéré que la saison 2020 a débuté le 17/10/2020 lors de l'apparition des premiers cas en faune sauvage aux Pays-Bas





ALLEMAGNE - EXTENSION VERS LE SUD EN SAXE

Les essentiels
<ul style="list-style-type: none">• Allemagne : Extension de la maladie vers le sud avec la première déclaration dans le Land de Saxe.
<ul style="list-style-type: none">• Belgique : Pas de nouveau cas depuis la déclaration le 17/03/2020 d'ossements positifs découverts le 03/03/2020, provenant d'un animal dont la mort a été estimée à au moins six mois par les autorités belges.
<ul style="list-style-type: none">• France : La France est indemne, aucun cas n'a été déclaré au 01/11/2020 (source : DGAL).
<ul style="list-style-type: none">• Pologne : Cinquante nouveaux cas chez les sangliers et un foyer domestique ont été déclarés entre le 26/10 et le 01/11/2020. Un cas avait été détecté le 09/10/2020 à 2,5 km de la frontière avec l'Allemagne.

Allemagne

Le virus de la peste porcine africaine (PPA) a été détecté pour la première fois en Allemagne et confirmé le 10/09/2020 chez une laie de 2-3 ans retrouvée morte dans un champ de maïs dans le Brandebourg (circonscription de Spree Neisse à la frontière de la circonscription d'Oder Spree) à environ 7 km de la frontière germano-polonaise (figure 1) (Source : Commission européenne ADNS au 13/09/2020, [article Pigprogress](#) du 16/09/2020, [site des autorités](#) du Brandebourg au 15/09/2020, [site FLI](#) au 18/09/2020, [note Plateforme ESA](#)).

La distance géographique jusqu'au cas polonais confirmé de PPA le plus proche (détecté le 22/02/2020) n'était que de 30 km. La proximité de la frontière germano-polonaise d'environ 6 km rend probable l'entrée d'un sanglier en migration. Cette hypothèse est compatible avec une vitesse de diffusion de la PPA dans la population des sangliers de 3 à 4 km par mois. Cependant, une introduction par l'Homme par des aliments contaminés ou une autre source ne peut être exclue. Selon les [statistiques allemandes](#) la densité porcine dans la zone concernée est faible (inférieure à 50 porcs par 100 ha). Les zones de forte densité de porcs sont situées plus à l'ouest dans les Länder de Rhénanie du Nord-Wesphalie et Basse-Saxe.

Les autorités sanitaires allemandes mettent en place toutes les mesures européennes réglementaires. La construction d'une clôture électrique dans un rayon de 3 km autour de ce premier cas avait été initiée le 12/09/2020 ([site des autorités](#) du Brandebourg au 15/09/2020).

Depuis la déclaration de ce cas, les autorités sud-coréennes, chinoises, argentines et japonaises ont fermé leurs frontières aux produits allemands d'origine porcine (Source : [média](#) au 11/09/2020).

Le 30/09/2020 un cas a été confirmé dans la circonscription de Märkisch Oderland, approximativement à 64 km au nord des cas détectés dans les circonscriptions de Oder Spree et Spree Neisse. Le 01/11/2020, un cas a cette fois été confirmé dans la circonscription de Görlitz dans le Land de Saxe, à environ 60 km au sud des circonscriptions de Oder Spree et Spree Neisse. Ces trois zones n'étant *a priori* pas reliées épidémiologiquement, elles sont distinguées ci-dessous.

Zone centrale

Depuis le premier cas confirmé le 10/09/2020, 109 autres cas ont été notifiés dans cette zone. Entre le 26/10 et le 01/11/2020, 24 cas supplémentaires ont été notifiés dans cette zone. Un cas a été détecté le 31/10/2020 en dehors de la zone cœur aux alentours de Friedland, ce qui trace une extension vers l'ouest dans cette zone (source : communauté européenne ADNS le 02/11/2020).

Zone nord

Dans la circonscription de Märkisch Oderland, après un premier cas confirmé le 30/09/2020, cinq autres ont été confirmés. Un nouveau cas a été confirmé le 27/10/2020 dans cette circonscription. Ils se situent approximativement à 64 km des 108 autres cas confirmés dans les circonscriptions de l'Oder Spree / Spree Neisse, et à 60 km du cas polonais le plus proche (Figure 1, source : communauté européenne ADNS le 02/11/2020). L'hypothèse d'une introduction unique de la PPA en Allemagne avec diffusion "naturelle" en tâche d'huile est fortement improbable. A une vitesse moyenne de diffusion connue pour la PPA d'environ 3 km/mois (source EFSA), il aurait fallu une période plus longue pour que la PPA couvre une zone aussi étendue. Ces nouveaux cas pourraient être soit liés à une nouvelle introduction, soit à une activité humaine (source : [note de la Plateforme ESA du 30/09/2020](#)). Les premières investigations menées par le FLI sont en faveur d'une nouvelle introduction depuis la Pologne (Source : [Promed](#) au 02/10/2020).





PESTE PORCINE AFRICAINE (EUROPE, ASIE ET OCEANIE)



A titre de comparaison, la distance qui a été observée en Belgique après une introduction focale entre les cas les plus éloignés était de l'ordre de 35 km. On peut considérer que l'Allemagne risque de devoir faire face à un large front épizootique le long de la frontière polonaise, qu'il sera probablement difficile de contenir.

Zone sud

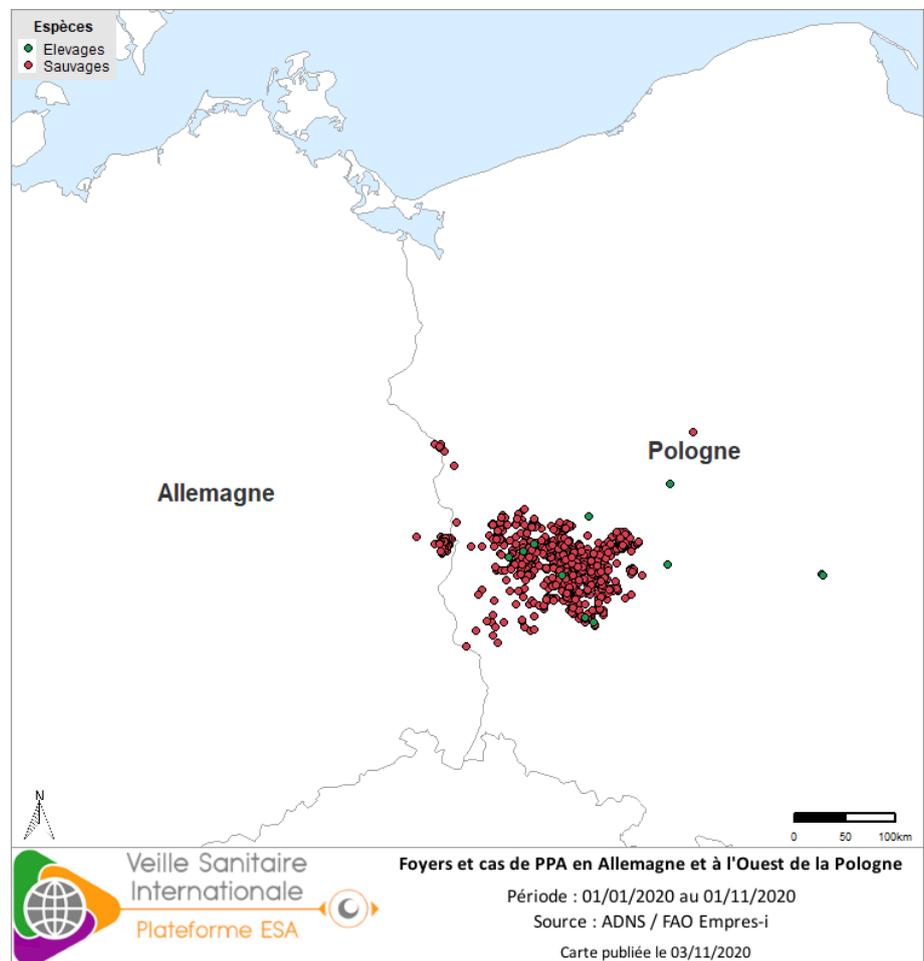
La PPA a été détectée le 01/11/2020 à 60 kilomètres au sud de la zone centrale avec le premier cas dans la Land de Saxe (circonscription de Görlitz) confirmé le 31/10/2020, à proximité de cas polonais (source : commission européenne le 02/11/2020).

Nouvelle estimation de la date d'introduction de la PPA sur le territoire allemand

Sur la base des prélèvements réalisés sur le premier cadavre trouvé dans un état de décomposition avancée, le laboratoire de référence allemand indiquait le 15/09/2020 qu'il supposait que l'introduction sur le territoire allemand avait eu lieu deux à quatre semaines auparavant ([site des autorités](#) du Brandebourg au 15/09/2020). Des analyses sur des ossements desséchés trouvés les 18 et 19/09/2020 montrent que la PPA aurait été introduite sur le territoire allemand au plus tard durant la première quinzaine du mois de juillet (source : [ISN](#) le 02/10/2020).

Figure 1. Localisation des cas de PPA confirmés en Allemagne entre le 01/01 et le 01/11/2020 (source : Commission européenne ADNS et FAO/Empres-i au 03/11/2020).

Des mesures complémentaires ont été prises pour limiter la diffusion (interdiction de chasse et des activités agricoles et forestières dans un rayon de 3 km autour des cas afin d'éviter d'effrayer les sangliers et d'entraîner leur dispersion) et la clôture électrique dont la construction avait débuté le 12/09/2020 sera étendue (Source : [article média](#) au 15/09/2020, [site des autorités](#) du Brandebourg au 15/09/2020). Les autorités du Brandebourg ont également annoncé la mise en place d'une prime de 100-150 euros par carcasse de sanglier trouvée afin d'identifier le plus rapidement possible l'étendue de la zone infectée (Source : [article Pigprogress](#) du 16/09/2020). Une quarantaine de personnes serait mobilisée pour la recherche des cadavres qui se fait également à l'aide de drones, d'hélicoptères, de chiens pisteurs (Source : [article Pigprogress](#) du 23/09/2020). Une carte des zonages autour des cas de sangliers est disponible sur [le site](#) des autorités du Brandebourg. Une clôture grillagée enterrée sur 20 cm est en cours de construction sur la frontière avec la Pologne (source : [article média](#) au 22/09/2020).



Belgique

Selon les données du gouvernement de Wallonie, entre le 13/09/2018 et le 26/10/2020, 833 prélèvements issus de cadavres ou ossements de sangliers se sont révélés positifs au virus de la peste porcine africaine (PPA) parmi 5 415 analysés ou en cours d'analyse ; aucun nouveau cas positif n'a été confirmé depuis la découverte d'ossements le





PESTE PORCINE AFRICAINE (EUROPE, ASIE ET OCEANIE)



03/03/2020 (source : [Service public de Wallonie au 28/10/2020](#) et Commission européenne ADNS au 02/11/2020). La répartition géographique des cas détectés entre le 13/09/2018 et le 26/10/2020 est mise à disposition par le service public de Wallonie (source : [Service public de Wallonie au 27/10/2020](#)).

Tableau 1. Nombre de foyers domestiques et cas faune sauvage non captifs de PPA déclarés en Europe du 26 au 01/11/2020 (pays par ordre alphabétique) (sources : Commission européenne ADNS et OIE WAHIS le 02/11/2020). Pour les cas de faune sauvage, les notifications se font sur la base de tests sérologiques ou de tests virologiques positifs. Pour la Russie, seuls les foyers et cas situés en Europe géographique sont indiqués dans le présent tableau.

Pays	Nombre de foyers domestiques		Nombre de cas faune sauvage non captive	
	Depuis le 01/01/2020	Déclarés entre le 26/10 et le 01/11/2020	Depuis le 01/01/2020	Déclarés entre le 26/10 et le 01/11/2020
Allemagne	/	/	118	24
Belgique	/	/	3	/
Bulgarie	19	/	447	/
Estonie	/	/	53	1
Grèce	1	/	/	/
Hongrie	/	/	3649	19
Italie	/	/	31	/
Lettonie	3	/	245	5
Lituanie	3	/	191	3
Moldavie	2	/	30	/
Pologne	103	1	3486	50
Roumanie	854	30	703	7
Russie				
Serbie	15	/	41	/
Slovaquie	17	/	200	3
Ukraine	17	1	4	/
Total		32		112

France

La France est indemne de PPA, aucun cas n'a été déclaré au 02/11/2020 (source : DGAL). Du 16/09/2018 au 31/08/2020, 585 cadavres de sangliers ont été signalés au total sur l'ensemble du territoire métropolitain dont 548 ont été testés en France par le réseau Sagir. Tous étaient négatifs pour la PPA (source : [réseau Sagir au 31/08/2020](#)).

Compte tenu de l'évolution favorable de la situation sanitaire en Belgique, un arrêté en date du 20/07/2020 autorise la reprise des activités professionnelles d'exploitation forestière à la frontière franco-belge (source : Légifrance au 02/08/2020 et ministère de l'agriculture et de l'alimentation au 02/08/2020). Il modifie l'arrêté du 19/10/2018 (source : Légifrance au 02/08/2020).

Pologne

Concernant la faune sauvage, depuis la confirmation de PPA sur une laie accidentée le 04/11/2019 dans l'ouest du pays, les cas faune sauvage confirmés se répartissaient dans deux zones situées dans l'est et dans l'ouest du pays. Dans ces deux zones 50 nouveaux cas ont été déclarés entre le 26/10 et le 01/11/2020 (Source : Commission européenne ADNS le 02/11/2020).

Concernant les foyers domestiques, deux foyers domestiques avaient été déclarés en dehors des deux zones pré-citées respectivement le 16 et le 28/09/2020 à proximité de la ville de Kalisz. Ce foyer avait donc engendré une nouvelle zone réglementée au centre de la Pologne (Figure 3). Aucun sanglier positif n'a été pour le moment détecté dans cette nouvelle zone réglementée (Source : Commission européenne ADNS le 02/11/2020). Alors que le nombre de foyers en Pologne était faible de janvier à mai 2020 (deux foyers), une recrudescence depuis juin 2020 a été observée (103 foyers déclarés entre le 05/06 et le 01/11/2020) (Source : Commission européenne ADNS le 02/11/2020). Ceci est cohérent avec les





PESTE PORCINE AFRICAINE (EUROPE, ASIE ET OCEANIE)



pics saisonniers constatés en élevage lors des années précédentes (Source : [rapport EFSA 30/01/2020](#)) et concerne toutes les zones PPA polonaises (zones PPA ouest et est) (source : Commission européenne ADNS le 19/10/2020).

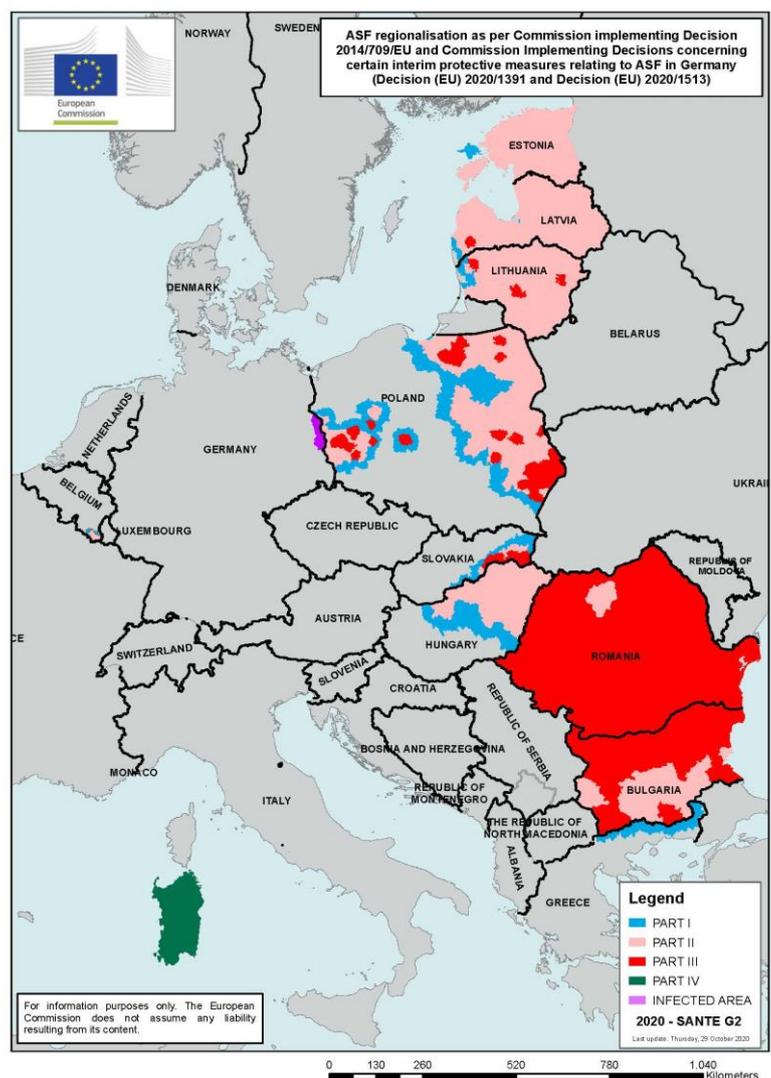
EUROPE. Bilan hebdomadaire européen du 26/10 au 01/11/2020 inclus

Un total de 144 cas dans la faune sauvage⁴ ou foyers domestiques a été déclaré sur cette période (NB : 134, 113 et 145 les trois semaines précédentes) (sources : Commission européenne ADNS et OIE WAHIS le 02/11/2020).

Le détail de la répartition de ces foyers domestiques et cas faune sauvage est présenté dans le tableau 1. Le nombre de foyers domestiques ne reflète pas le nombre d'animaux concernés, la taille des exploitations pouvant varier (allant d'élevages familiaux à des élevages pouvant compter des centaines de milliers de porcs). De même, le nombre de cas faune sauvage ne représente pas le nombre d'animaux concernés mais le nombre de notifications concernant des cas faune sauvage. Certaines notifications peuvent en effet concerner des cas multiples.

Une carte interactive des foyers domestiques et cas faune sauvage est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)). Une carte interactive des différents zonages est disponible sur le site de la Commission européenne ([lien](#)).

Figure 3. Représentation des zones réglementées de peste porcine africaine en Europe au 29/10/2020 (annexe de la décision 2014/709) (Source : [site de la commission européenne](#)).



⁴ A noter que certains pays font des déclarations uniques de cas multiples dans la faune sauvage, alors que d'autres ne déclarent que des cas individuels. Sont dénombrées ici les notifications.





PESTE PORCINE AFRICAINE (EUROPE, ASIE ET OCEANIE)

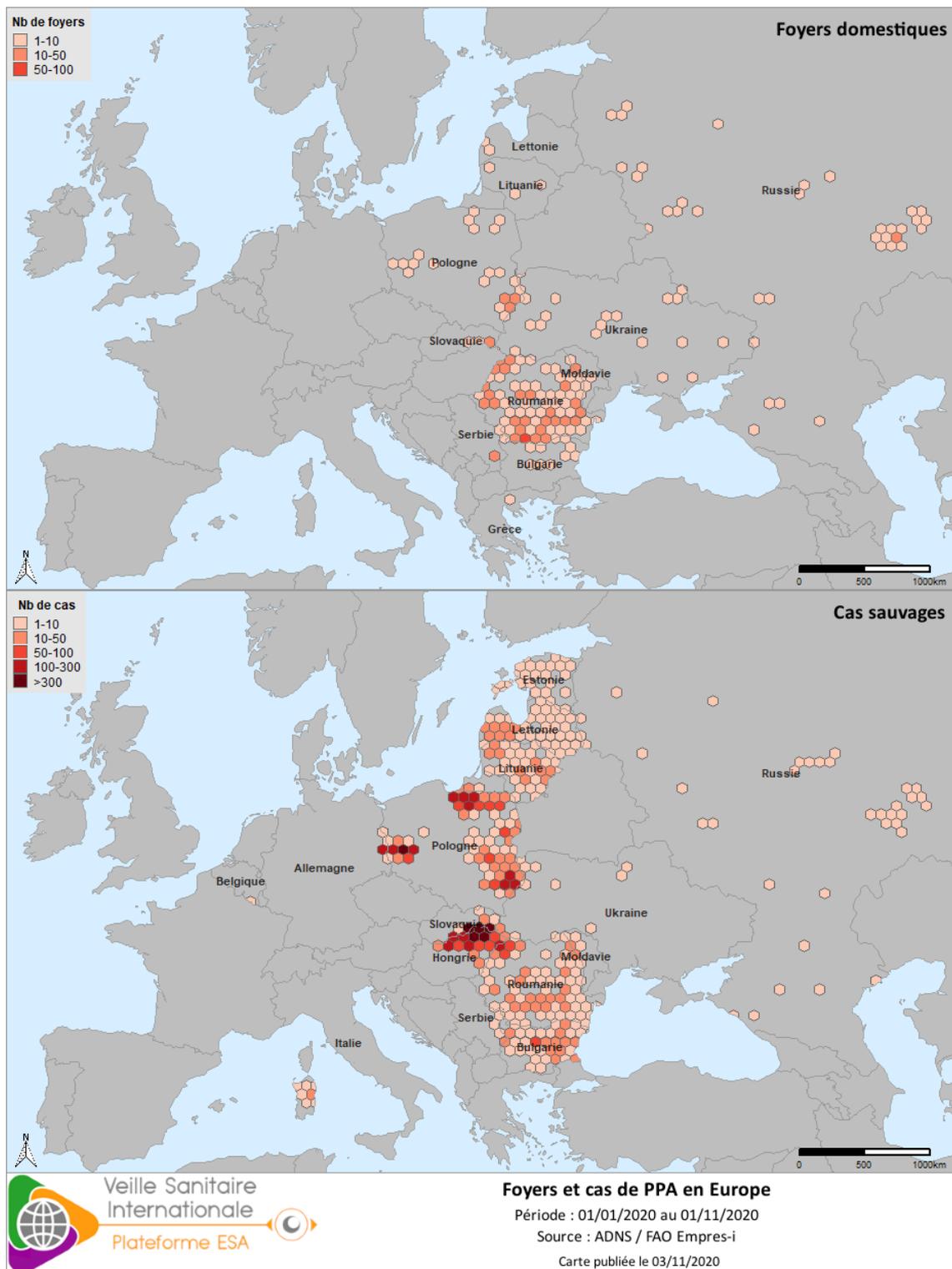


Figure 2. Densité des foyers domestiques (haut) et cas faune sauvage (bas) de PPA confirmés en Europe du 01/01 au 01/11/2020 (source : Commission européenne ADNS/FAO Empres-i au 03/11/2020).





PESTE PORCINE AFRICAINE (EUROPE, ASIE ET OCEANIE)



Pour en savoir plus

- Une note dédiée à la PPA en Belgique et en France, reprenant également les mesures de surveillance et de prévention mises en place contre la maladie en France, a été actualisée au 04/08/2020 et est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).
- Les différentes actions de sensibilisation menées en France dans le cadre de la PPA sont disponibles sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).
- Des informations sur la PPA sont disponibles sur le site de l'Anses ([lien](#)) et du ministère en charge de l'agriculture ([lien](#)).

ASIE/OCEANIE

La PPA a été détectée pour la première fois sur le continent asiatique en août 2018 en Chine, et se propage depuis dans la région, touchant actuellement 15 pays. Des informations plus précises sur chacun des pays sont disponibles sur le site OIE WAHIS ([lien](#)) et sur le site de l'OIE Asie/Pacifique ([lien](#)). Les dernières dates d'occurrence de foyers domestiques et de cas faune sauvage par pays sont disponibles dans un précédent bulletin ([lien](#)). Pour des informations plus récentes, voir le site de l'OIE Asie/Pacifique ([lien](#)).





Les dangers sanitaires pour lesquels l'évolution de la situation épidémiologique est faible ou nulle depuis plus de deux semaines mais pour lesquels un suivi hebdomadaire de la situation est maintenu sont traités dans la section suivante. Les derniers événements sanitaires sont rappelés (sur les deux dernières semaines). Un renvoi vers le dernier BHVSI-SA ou la dernière note bilan de la Plateforme sur le sujet est ajouté.

Influenza aviaire faiblement pathogène en Europe : Pas de foyer déclaré cette semaine

- Le dernier foyer européen a été déclaré par l'Allemagne dans une exploitation de dix-neuf oiseaux dont un a été confirmé comme atteint par un virus de type H5NX dans la région de Muenster le 14/09/2020 (source : Commission européenne ADNS au 12/10/2020).

 **Rage en Europe : deux cas et quatre nouveaux foyers déclarés cette semaine en Moldavie**

- Moldavie :** Deux cas (renards chassés) et quatre foyers (un chat et trois bovins) ont été confirmés entre le 23 et le 28/10/2020 (source : Commission européenne ADNS au 02/11/2020).

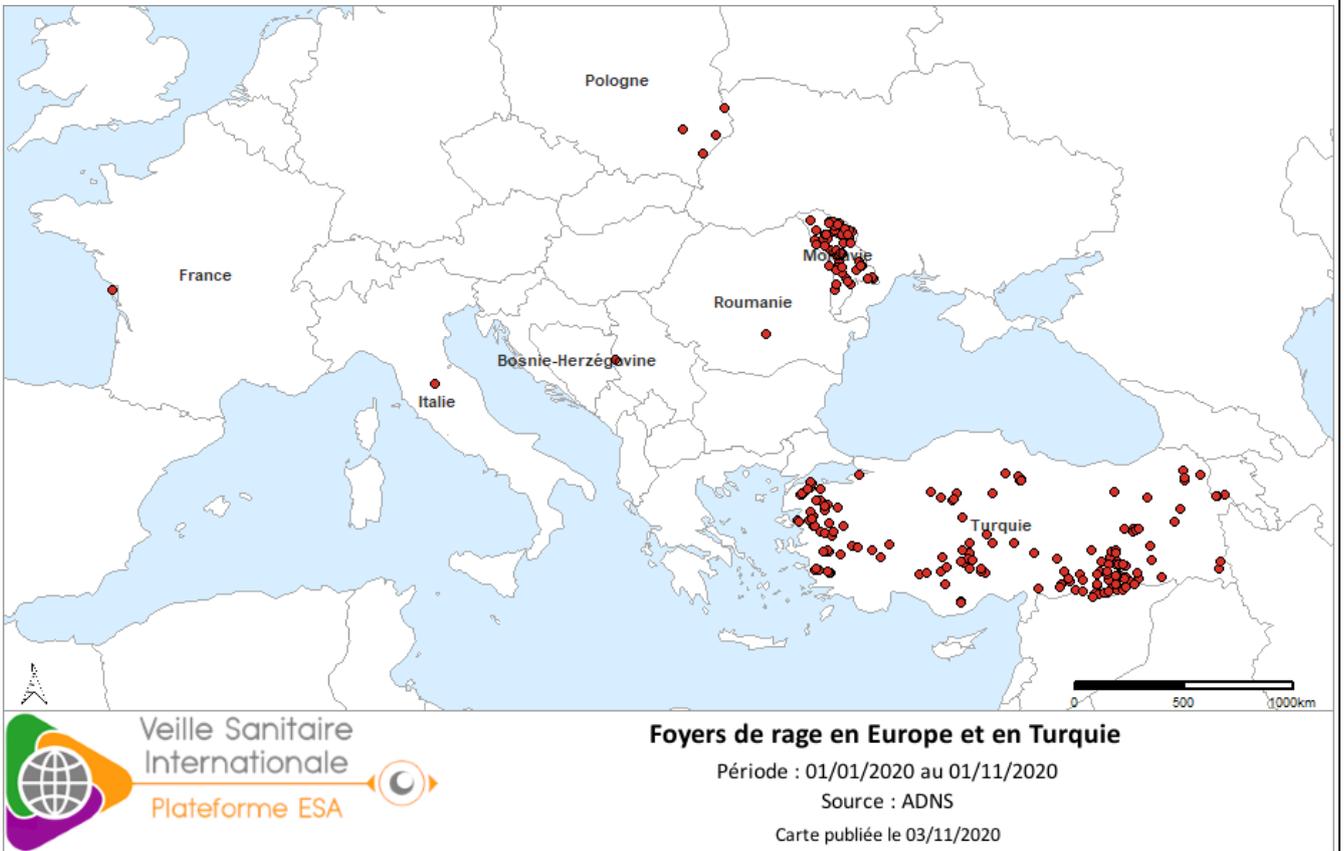


Figure 3. Localisation des foyers et cas de rage du 01/01 au 01/11/2020 en Europe et Turquie (source : Commission européenne ADNS au 02/11/2020). Pour la France, il s'agit d'un cas importé.

Est de l'Europe : Les données mises à disposition par la commission européenne et l'OMS-Europe montrent que dans les pays situés à l'Est des frontières de l'UE, la rage est enzootique. D'après les données ADNS, c'est le cas pour la Turquie et la Moldavie (Cf. figure 3 ci-dessous). En Ukraine et en Russie, la rage n'est pas déclarée au système ADNS. Cependant, la rage est aussi enzootique dans ces deux pays avec un nombre élevé de foyers domestiques et cas sauvages (Données OMS-Europe). En Moldavie, quatre foyers et un cas ont été notifiés entre le 12 et le 16/10/2020. Les foyers concernent un bovin confirmé positif le 09/10/2020, un chat et un chien confirmés positifs respectivement le 09 et 15/10/2020, un cheval confirmé positif le 16/10/2020. Le cas concerne un renard mort suite à un accident de la route confirmé positif le 09/10/2020 et détecté dans le cadre de la surveillance active lié au plan d'éradication de la rage dans le pays (Commission européenne ADNS au 19/10/2020). La Moldavie a notifié 55 foyers et cas en 2020, toutes espèces





confondues. En Turquie douze foyers bovins et un équin ont été notifiés le 13/10/2020 portant à 176 le nombre de foyers et cas notifiés en 2020 (source : Commission européenne ADNS au 19/10/2020).



Stomatite vésiculeuse aux Etats-Unis : aucun nouveau foyer déclaré cette semaine

Aucun nouveau foyer n'a été déclaré entre le 08 et le 22/10/2020 (Source : [USDA au 29/10/2020](#)).

Un foyer a été confirmé au Texas (Source : USDA au 08/10/2020).

Depuis la reprise de l'épizootie le 13/04/2020, les déclarations se poursuivent avec huit Etats atteints (Arizona, Arkansas, Kansas, Missouri, Nebraska, Nouveau Mexique, Oklahoma et Texas), le dernier Etat ayant été atteint le 27/07/2020.

Depuis le 13/04 et au 08/10/2020, 326 exploitations ont été suspectées (dont 206 confirmées positives). Les vesiculovirus identifiés sont des sérotypes Indiana et New Jersey, deux sérotypes connus pour être responsables de formes graves (Source : [Guide pratique de diagnostic et de gestion des épizooties, USDA au 08/10/2020](#)).

A titre de comparaison le nombre d'exploitations suspectées à la même période en 2019 était de 1 138 pour 467 confirmations dans huit Etats différents ([rapport USDA au 31/10/2019](#)). Sur toute l'année 2019, 1 144 exploitations avaient été suspectées dans huit Etats pour 472 confirmations ([rapport USDA au 06/01/2020](#)).

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale (ESA) peut être utilisé et diffusé pour tout ou partie par tout média à condition de ne pas apporter de modification au contenu et de citer la source comme suit " © <https://www.plateforme-esa.fr/>"

